

2015



Bulletin communal

Muntzenheim

Mot du Maire	3
Commune nouvelle	4
Colmar agglomération	5
Zone artisanale	5
Compte administratif 2014	6
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	7
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	8
Fête des seniors	8
Commission communication	9
Structure périscolaire	9
Commission salle des fêtes	10
Fleurissement	11
Naissances	12
Mariages, décès, noces	13
Anniversaires	14
Citoyens à l'honneur	15
Associations réunies de Muntzenheim (A.R.M.)	16
Donneurs de sang	16
Harmonie	17
Association Culture Sports et Loisirs (A.C.S.L.M.E.)	18
Gymnastique Volontaire (G.V.)	18
Football réuni Jepsheim Muntzenheim (F.R.J.M.)	19
Tennis de table	19
Centre d'interventions et de secours	20-21
Body Karaté	21
Zehaloïfer	22
Association de Pêche et de Pisciculture (A.P.P.)	22
Union Nationale des anciens Combattants (U.N.C.)	23
Selwerleckla	23
Ecole Charles Abry	24
Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)	24
Escapade	25
Roselière	26
Eglise évangélique et méthodiste	27
Chorale Sainte Cécile	28
Communauté catholique	28
Communauté protestante	29
2015 en images	30-31
Commerçants et artisans	32-33
Conseils de bon voisinage	34
Numéros utiles	35
Urbanisme	36
Déchetterie	36
Carte nationale d'identité et passeport	37
Liste des associations	38
Plan de la commune	39
Sortir à Muntzenheim en 2016	40

Comité de rédaction

Marc Bouché, Jacqueline De Pauw, Elodie Fuchs, Aurélie Gebhard, Dominique Kobler, Christelle Lehry, Sandrine Richter, Audrey Rosenfelder, Marie-Odile Waldvogel, les responsables des associations, des communautés religieuses, de l'école, du périscolaire, etc...

Photographes

Robert Furderer, Dominique Kobler, Daniel Laurent, Michel Lecureur, Irmgarde Mollière, Claude Reignier, Marie-Odile Waldvogel, les responsables des associations, des communautés religieuses, de l'école, du périscolaire, etc...

Maquettiste

Christelle Weber



Qu'est-ce qu'être maire ? Je me pose de temps en temps cette question.

Etre maire, est-ce une vocation ? C'est avant tout une élection ;

Etre maire, c'est vivre au milieu de l'agitation ;

Etre maire, c'est savoir calmer, se calmer, garder son calme dans toutes les situations, et il y en a beaucoup des situations où l'on pourrait perdre son calme, surtout ces derniers temps ;

Etre maire, c'est ne pas avoir peur du ridicule, surtout lorsque l'on ne peut pas tout maîtriser ;

Etre maire, c'est savoir dans certains cas perdre son temps ;

Etre maire, c'est apprendre et subir la politique politicienne, sans la pratiquer soi-même, du moins est-ce ma façon d'agir, à tort peut-être ;

Tout cela pourrait vous faire dire : "Notre maire déprime" !

Mais être maire, c'est surtout être encouragé par :

- ⇒ Une équipe de conseillers municipaux unis, une équipe de salariés administratifs et techniques qui œuvre à la bonne marche du village ;
- ⇒ Une jeunesse du village qui participe à des cérémonies de souvenirs avec les anciens combattants, une école de la République qui forme les enfants à la vie civique ;
- ⇒ Un service périscolaire qui répond aux attentes des parents dans des locaux flambant neufs ;
- ⇒ Des associations actives et variées multi-générationnelles, regroupées pour certaines dans l'organisation d'une fête de tout le village ;
- ⇒ La poursuite des services à la population, la création d'une zone d'activités artisanales ;
- ⇒ Une population qui semble épanouie et fière d'habiter ce village.

Donc, ne vous inquiétez pas pour moi, je tiendrai le coup et continuerai à me battre pour le village de Muntzenheim.

**Je vous souhaite pour ces fêtes de fin d'année et pour 2016,
beaucoup de réussite, de santé et de "calme".**

Marc Bouché
Maire de Muntzenheim

« Porte du Ried »

Histoire de la création de cette commune nouvelle (CN)

Les quatre maires des communes concernées se sont réunis en juin et, dès le départ, a été évoqué l'article 55 de la loi SRU qui impose, dans les communes de plus de 3500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant une commune de plus de 15 000 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux (LLS) supérieur à 20% du total des résidences principales. Pour chaque commune en dessous du seuil de 20% de LLS, un prélèvement est effectué sur ses ressources fiscales et un programme de rattrapage de construction est défini par périodes triennales ; à l'issue de chaque période triennale, un bilan du programme est établi. Si les engagements n'ont pas été tenus, le préfet peut prendre un arrêté de constat de carence après avis du maire et du comité régional de l'habitat, cet arrêté peut fixer une majoration du prélèvement. A l'heure actuelle, la pénalité annuelle demandée à partir de 2019 serait de 28 000 €. Les quatre maires, malgré cette pénalité, décidaient l'étude de la création d'une commune nouvelle (CN).

Communes déléguées composant cette CN : Holtzwihr, Muntzenheim, Riedwihr, Wickerschwih.

Superficie : 18,02 km²

Nombre d'habitants : 3748 habitants

Siège de la CN : sur le territoire de la commune déléguée de Muntzenheim, dans les bâtiments de feu la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, 24 rue Vauban, 68320 Porte du Ried ; mais chaque commune déléguée, sauf Muntzenheim, garde sa mairie actuelle.

Charte de la CN : a pour objet de rappeler l'esprit qui anime les élus ainsi que les principes fondamentaux qui doivent s'imposer aux élus qui seront en charge de la gouvernance tant de la Commune Nouvelle que des Communes Déléguées. Cette charte n'est pas opposable.

Conseil municipal : 56 élus jusqu'en 2020, puis 29 conseillers jusqu'en 2026 et ensuite 27 conseillers à population identique ; pour garder 29 conseillers, il faudrait que la population en 2026 soit supérieure à 5 000 habitants. Ce conseil municipal élira le maire et les adjoints de la CN, sachant que les maires actuels seront maires délégués de leur commune déléguée et auront fonction d'adjoints.

Adjoints de la CN : le nombre d'adjoints peut être au maximum de 30% du nombre des conseillers municipaux, soit 16 adjoints (19 ou 20 si le maire de la CN n'est pas un des maires actuels, avec les maires délégués qui n'entrent pas dans le décompte des 30%) : seraient proposés au vote du conseil municipal les adjoints actuels, 7 hommes et 3 femmes, complétés de 3 ou 4 femmes supplémentaires pour arriver à une liste de parité obligatoire. Il a été proposé que l'enveloppe globale des indemnités du maire, des maires délégués et des adjoints, reste identique à ce qu'elle est actuellement pour les 4 communes.

Organigramme du secrétariat : 4 pôles ont été définis : Ressources Humaines, Technique, Régies et Finances, tenus chacun par une des secrétaires de mairie actuelles. Les adjoints administratifs seront répartis dans ces quatre pôles selon leurs compétences. Un guichet unique restera en place sur chaque site pour l'état civil, les associations locales et les fêtes et cérémonies.

Organigramme des agents techniques : chaque agent technique restera sur son site de travail ; par contre, en fonction de sa spécialité ou en cas de nécessité (congrés annuels, congés de maladie, travail exceptionnel, etc...), il pourra être amené à se déplacer dans les autres communes déléguées. Le matériel sera mutualisé et des achats groupés effectués.

Avantages de la CN : mutualisation des moyens, non baisse de la dotation globale de fonctionnement pendant 3 ans, meilleure représentativité au sein des instances intercommunales, maintien des services publics de proximité, réflexion dans la gestion de la commune au niveau des pompiers et des associations.

Inconvénients de la CN : article 55 de la loi SRU sur l'obligation des logements sociaux (vu précédemment) ; nécessité de travail en commun, changement des habitudes, remise en question pour les élus et le personnel salarié.

Adresse postale : comportera quatre lignes : 1^{ère} ligne nom prénom, 2^{ème} ligne numéro et nom de la rue, 3^{ème} ligne MUNTZENHEIM, 4^{ème} ligne 68320 Porte du Ried.

Projet annulé le 23/11/2015, suite à la décision unilatérale, prise à huis clos, du Conseil Municipal de Wickerschwih.

Colmar Agglomération

Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun (CCPRB) disparaîtra et Muntzenheim adhèrera à Colmar Agglomération (CA).

Quels vont être les avantages et les inconvénients pour les particuliers de cette adhésion à CA ?

Avantages :

- ⇒ Comme déjà annoncé, il n'y aura pas de pression fiscale supplémentaire : CA n'a pas instauré d'impôts ménages additionnels, c'est-à-dire une taxe d'habitation ou une taxe sur le foncier bâti ou non bâti spécifique comme c'était le cas pour la CCPRB ;
- ⇒ Dispositif d'aide aux économies d'énergie (diagnostic énergétique, installation d'un dispositif solaire d'eau chaude sanitaire, installation d'une pompe à chaleur eau/eau...), le montant moyen de l'aide se situe à hauteur de 1.050 € par logement aidé (avec un maximum de 6.000 €) dont 60% pris en charge par Colmar Agglomération et 40% par VIALIS (376 logements aidés en 2014) ;
- ⇒ Tarif préférentiel d'accès à la base nautique (2,80 € au lieu de 3,80 € en 2015) : tickets à retirer dans la Mairie de son lieu de résidence sur présentation d'un justificatif de domicile ;
- ⇒ Tarifs préférentiels pour les enfants résidents des communes partenaires aux animations d'été (réduction jusqu'à 25% du tarif de base) ;
- ⇒ Gratuité du transport des collégiens pendant l'année scolaire pour se rendre à Colmar ou dans les communes de CA desservies par la TRACE : ce dispositif implique une prise en charge de la carte annuelle pour les collégiens à hauteur de 126,20 € par usager, le client ne paie que l'équivalent des 3 mois de périodes de vacances scolaires, soit 49,80 € pour 2015 ;
- ⇒ La ville de Colmar offre une carte de stationnement gratuite d'une durée de trente minutes par jour pour chaque foyer de CA (sur justificatif de domicile et carte grise) ;
- ⇒ Possibilité également d'utiliser les déchetteries d'Horbourg-Wihr ou de Colmar ouverte tous les jours.

Inconvénients :

- ⇒ Pour les ordures ménagères, ce sera une taxe et non une redevance, vous êtes soumis à la taxe si vous êtes propriétaire d'une propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Vous êtes concerné même si vous n'utilisez pas le service d'enlèvement des ordures ménagères. Pour la redevance, vous la payez si vous utilisez le service.
- ⇒ Pour le prix de l'eau : il pourrait y avoir une légère augmentation pour financer la réfection de la station d'épuration d'Urschenheim que nous utilisons.



Zone artisanale

Une zone d'activités va voir le jour en 2016 à l'ouest du village sur une surface de 7 hectares entre la RD 4 allant vers Holtzwihr en passant devant l'Espace Ried Brun et la RD 111 allant vers Bischwihr.

Voici les dernières précisions concernant l'agencement de cette zone artisanale qui nécessite des contraintes administratives : recherche de la présence du grand hamster qui est négative ; fouilles archéologiques qui se sont déroulées du 26 novembre au 9 décembre, un rapport parviendra pour le 16/2/2016 au plus tard ; permis d'aménager délivré début décembre.

Les travaux de viabilisation devraient commencer mi-février, pour une durée de 8 mois.

Pour l'instant, sur les 600 ares viabilisés que comporte la zone, 415 ares sont réservés à divers services à la population ou entreprises : nous avons, en effet, partagé la zone en deux pôles :

- ⇒ Un pôle services à la population au nord à côté de l'Espace Culturel Ried Brun comportant pour l'instant un pôle santé avec un groupe médical de 4 médecins généralistes, un cabinet de sage-femme, un cabinet d'infirmier, un cabinet de 2 masseurs kinésithérapeutes et une pharmacie ; une agence bancaire, un salon de coiffure, un traiteur de spécialités italiennes et un service de pompes funèbres.
- ⇒ Un pôle plus artisanal avec une entreprise de matériel agricole qui occupera le tiers de la zone, une aire de lavage et des artisans : charpentier, menuisier, carreleur, paysagiste...

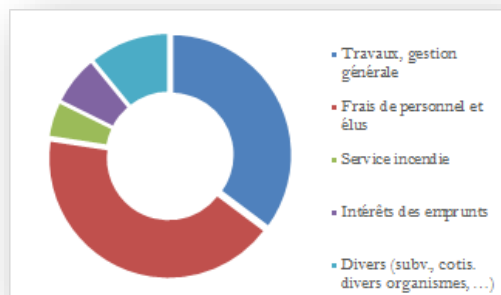
Des discussions pour l'implantation d'autres services ou entreprises sont en cours.

Le prix définitif d'achat du terrain est de 2350 € hors taxes l'are.

Le financement des travaux d'assainissement se fera par une ligne de trésorerie qui complètera des subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Cette zone sera source d'emploi et renforcera le pôle attractif de notre village.

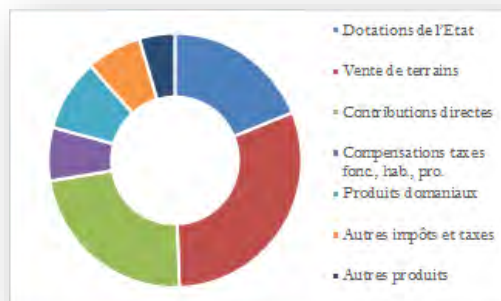
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Travaux, gestion générale	161 953 €
Frais de personnel et élus	194 044 €
Service incendie	22 471 €
Intérêts des emprunts	31 115 €
Divers (subv., cotis. divers organismes, ...)	50 309 €
Total général pour 2014	459 892 €



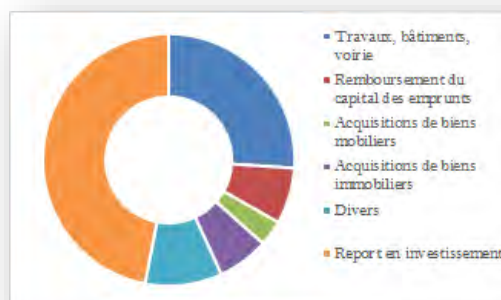
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations de l'Etat	177 924 €
Vente de terrains	288 000 €
Contributions directes	216 663 €
Compensations taxes fonc., hab., pro.	63 931 €
Produits domaniaux	86 400 €
Autres impôts et taxes	66 755 €
Autres produits	42 811 €
Total recettes pour 2014	942 484 €
Excédent de fonctionnement 2013	145 852 €
Total général pour 2014	1 088 336 €



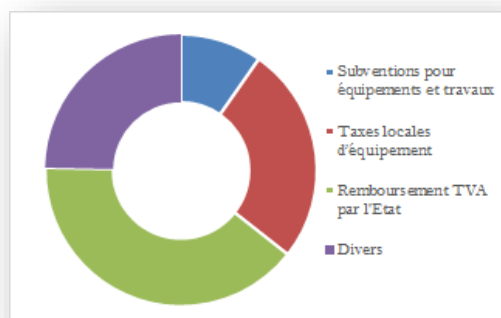
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Travaux, bâtiments, voirie	150 582 €
Remboursement du capital des emprunts	41 723 €
Acquisitions de biens mobiliers	19 014 €
Acquisitions de biens immobiliers	38 172 €
Divers	57 122 €
Report en investissement	271 616 €
Total général pour 2014	578 229 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions pour équipements et travaux	10 672 €
Taxes locales d'équipement	28 448 €
Remboursement TVA par l'Etat	43 620 €
Divers	27 110 €
Total général pour 2014	109 850 €
Excédent d'investissement 2013	280 316 €
Total général pour 2014	390 166 €



La transformation de notre P.O.S. en P.L.U.

La commune de Muntzenheim est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par arrêté préfectoral du 27 novembre 1980, révisé et approuvé par le Conseil municipal le 10 décembre 2001, modifié et approuvé par délibération du Conseil municipal du 14 juin 2011. Ce POS est un document d'urbanisme local établi pour le moyen terme (10 à 15 ans), il concerne toutes les propriétés et détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachées à chaque propriété. Ce document juridique de portée générale s'impose à tous, particuliers et administrations et constitue la référence pour l'instruction des permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme.

La loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a supprimé les POS pour les transformer en Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) qui comprennent un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable clé de voûte de l'ensemble du document.

Cette loi SRU a connu une constante évolution depuis 2000 avec les lois Grenelle 1 du 3 août 2009 et Grenelle 2 du 12 juillet 2010 qui imposent de nouveaux objectifs aux documents d'urbanisme :

- ⇒ Lutter contre l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles ;
- ⇒ Contribuer à l'efficacité énergétique et à la prise en compte du dérèglement climatique ;
- ⇒ Préserver la biodiversité et les continuités écologiques ;
- ⇒ Promouvoir un aménagement opérationnel du type éco-quartier ;
- ⇒ Favoriser la mise en œuvre de l'urbanisme à l'échelon intercommunal.

Ces lois Grenelle ont été renforcées par la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 :

- ⇒ Favoriser les densifications des zones urbaines (suppression du COS : coefficient d'occupation des sols ; pour exemple, le lotissement « Les Céréales » de 56 parcelles en aurait compté plus de 70 avec un PLU) ;
- ⇒ Stopper l'artificialisation des sols ;
- ⇒ Moderniser les règles et procédures, notamment par la suppression des POS et la mise en place obligatoire des PLU intercommunaux confiés aux structures intercommunales.

La commune est ainsi obligée de transformer son POS en PLU du fait de cette loi ALUR qui rendra caduc tout POS au 31 décembre 2015. Toutefois, si la commune a prescrit la transformation de son POS en PLU avant cette date butoir, elle dispose d'un délai supplémentaire jusqu'au 26 mars 2017, c'est pour cela que nous avons entamé cette procédure par délibération prise le 12 janvier 2015 et confié le dossier à l'ADHAUR ; du fait de la disparition de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, un PLU intercommunal comme demandé par la loi ALUR n'est pas réalisable.

Des objectifs découlant de la spécificité de la commune seront prioritaires dans ce PLU :

- ⇒ Mener une réflexion sur la définition du potentiel constructible nécessaire pour répondre aux besoins en matière d'habitat. Cette réflexion portera notamment sur la possibilité de création d'une zone d'urbanisation à l'est du village le long du canal de Colmar ;
- ⇒ Favoriser la construction dans les lotissements avec moins de contraintes ;
- ⇒ Redéfinir les besoins en matière de développement économique et favoriser la réalisation de notre zone artisanale pour pérenniser le commerce local ;
- ⇒ Favoriser, en concertation avec les agriculteurs et les locataires de la chasse, le développement de zones vertes vers le sud du village.

Ce projet urbain va s'exprimer au travers du PADD contenu dans le dossier qui définit le projet politique de la commune et fixe les grandes options d'évolution et d'aménagement du territoire avec les objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain : c'est sur ce PADD que travaille la commission. Ce PLU coûtera 42.603 euros TTC à la commune.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet sur l'année 2016 lors d'une réunion publique et par une exposition en mairie avec tenue d'un registre.



C.C.A.S.

Actions 2015

De janvier à avril 2015

Ateliers Equilibre pour les + de 55 ans, en partenariat avec la MSA, à la salle des fêtes.

14 personnes ont participé à ces ateliers, dont 5 habitants de la commune.

Bonne humeur, petite gymnastique et concentration étaient au rendez-vous !

Fin avril 2015

Après-midi d'information sur le thème du code de la route et de la prévention routière en partenariat avec l'auto-école Munzo et un intervenant de la sécurité routière.

Echanges intéressants !

Juillet 2015

Déclenchement du niveau 3 du plan canicule, le CCAS contacte les personnes inscrites sur la liste déposée en mairie, fort heureusement tout va bien.

Durant tout l'été 2015

Visites au domicile de personnes âgées, ravies de rencontrer des membres du CCAS !

Pourquoi ne pas continuer sur notre lancée ?

Le restant de l'année, des personnes sont accueillies, pour conseils, réorientation et aide financière.

Les coordonnées du CCAS :

ccas@muntzenheim.alsace ou 03 89 47 40 76

**Les membres du
Centre Communal d'Action Sociale
vous souhaitent une bonne année 2016 !**

Fête des seniors



La fête des seniors 2015

C'est avec joie que les seniors âgés de plus de 65 ans ont pu participer à la fête initiée comme chaque année par la commune dans notre belle salle polyvalente. Des échanges conviviaux ont rythmé l'apéritif et le déjeuner, servis par les conseillers municipaux et leurs conjoints.

Innovation cette année pour le conseil municipal des jeunes qui a distribué les cadeaux destinés aux seniors. Cette proposition avait été accueillie avec plaisir par le directeur de l'école. Cette action sera d'ailleurs renouvelée puisque ce fut une réussite.

Ont suivi tout au long de l'après-midi, des animations musicales, dansantes et des prestations artistiques de jonglerie.

En fin d'après-midi, chacun a pu rentrer chez soi, fredonnant quelques mélodies, avec quelques courbatures pour les plus grands danseurs et quelques bâillements de relaxation pour les chargés d'intendance.

***Au plaisir de revoir nos seniors pour
la prochaine fête qui aura lieu***

le dimanche 31 janvier 2016.



La commission communication, composée du maire et de cinq conseillers est en charge de la réalisation du Muntz et du bulletin municipal.



Nous nous réunissons tous les trois mois pour élaborer le sommaire du Muntz, notre feuillet d'informations mensuel qui permet aux associations d'annoncer leurs manifestations et aux habitants de mettre des annonces dans la rubrique

PAM. Nous souhaitons toujours faire du Muntz un bulletin participatif et aimerions recueillir des articles que vous désiriez partager, dans nos rubriques "thématique" et "c'est à vous".

De septembre à novembre, nous nous rencontrons à plusieurs reprises pour élaborer le bulletin municipal. Nous y avons apporté quelques modifications cette année, en accordant une plus grande place aux travaux des élus et des commissions. Christelle Weber, notre adjoint administratif en congé parental, réalise la maquette et la mise en page des articles, nous la remercions chaleureusement pour son investissement bénévole.



Nous allons nous atteler au projet de rénovation du site de la commune pour le rendre plus visible et performant. Ce projet devrait se concrétiser en début d'année 2016.

Merci aux conseillers municipaux qui distribuent les publications de la commune.



Structure périscolaire

... agrandie en 2015

La décision d'agrandissement de la structure périscolaire a été prise sous le précédent mandat. Les travaux démarrés en novembre 2014 se sont achevés en juillet 2015 par la réception des travaux et le passage de la commission de sécurité, selon le calendrier prévu. L'architecte Norbert Dechristé, qui avait déjà conçu l'école maternelle, a réalisé ce projet d'extension du bâtiment.

La structure a été agrandie, la salle à manger offre maintenant une capacité d'accueil de 60 places sur une superficie de 110 m². Une salle multimédia aménagée à l'étage accueille la bibliothèque transférée de l'ancien bâtiment préfabriqué dont la démolition est prévue pour 2016, et un espace multimédia doté de neuf ordinateurs et d'un vidéoprojecteur. Un bel environnement spacieux et coloré pour les élèves qui leur permettra de travailler dans des conditions optimales.

Grâce à ces travaux, l'école bénéficie également d'une nouvelle salle pouvant accueillir une classe supplémentaire en cas de hausse d'effectifs.

Dans la foulée, des travaux de mise aux normes et d'accessibilité ont été réalisés dans l'ancien bâtiment (rampe d'accès, toilettes, chauffage).

L'avancement des travaux a été respecté, grâce à l'implication sans faille de Claude Reignier, premier adjoint, qui d'une part, n'a raté aucune des réunions de chantier hebdomadaires et, d'autre part, se rendait tous les jours sur le chantier pour suivre les travaux des différents corps de métier.

L'inauguration de la structure a donné lieu à une sympathique cérémonie et le ruban a été coupé par le maire, Marc Bouché, entouré de nombreux invités et des personnalités partenaires du projet.

Budget : sur un budget global initial de 587 139 €, après déduction des subventions de l'Etat et de la CAF, le reste à charge de la Commune est de 269 614 €.





Commission salle des fêtes

L'année 2015 a été consacrée à quelques travaux de réfection tels que : peinture, changement de plinthes, plomberie, maintenance des appareils en cuisine.

De plus, la commission a étudié les tarifs actuels de location de la salle, qui nécessitaient d'être réévalués et simplifiés. A l'unanimité, elle a décidé des évolutions tarifaires suivantes :

Propositions de la commission Salle des fêtes MUNTZENHEIM	LOYER		
	Associations œuvrant dans la commune	Habitants de la commune	Extérieurs
Manifestations diverses	gratuit mais frais réels selon relevés ☺	290 € sans cuisine 350 € avec cuisine* ☺	600 € sans cuisine 710 € avec cuisine * ☺
Enterrements	sans objet	100 € ☺	200 € ☺
Caution	300 €	400 €	800 €
Occupation annuelle : activités sportives hebdomadaires	210 €	sans objet	sans objet
Taux horaire ménage si lieux rendus sales	50 €	50 €	50 €
Visite de la salle avant location	0 €	30 € à la 2 ^{ème} visite	40 € à la 2 ^{ème} visite
* uniquement si professionnel (justifier de son activité en présentant un Kbis)			
☺ les frais de chauffage sont facturés en fonction des relevés effectués en présence de l'organisateur			
Garnitures de fête : 1 table avec 2 bancs	gratuit 1x/an	5 €	7 €

Vaisselle et Verres		
Associations œuvrant dans la commune	Habitants de la commune	Extérieurs
15 € (par lot de 50 assiettes et couverts) location gratuite des verres (casse payante)	25 € (idem) location gratuite des verres (casse payante)	40 € (idem) location gratuite des verres (casse payante)

Le Conseil municipal a ensuite validé les décisions de la commission. Nous espérons qu'elles permettront un accès plus aisé pour tous, avec des tarifs adaptés.

Rappelons que la salle est occupée hebdomadairement par diverses associations pour la bonne santé de tous et nous nous en réjouissons.

Palmarès du concours du fleurissement 2015

Maisons récentes

1. Jehl Christiane et Pierre
2. Schreiber Marie-Thérèse et Patrick
3. Léon Marie-Christine et Claude
4. Edenwald Blanche et Willy
5. Bentz Liliane et Daniel

Encouragements :

Simon Nadège et Fabien



Maisons anciennes

1. Nock Simone et Daniel
2. Wagner Carmen et Guy
3. Meyer Richardine et Marcel
4. Jaeger Isabelle et Thierry

Encouragements :

Kentzinger Dragica et Daniel



Petits jardins

1. Blum Christine et François
2. Rebert Arthur
3. Dalby Yvette et Jean-Pierre
4. Jamain Françoise et Alain

Encouragements :

Gomes Maria et José

Maisons contemporaines

1. Langlois Rosalina et Laurent
2. Ritter Céline et Yann
3. Wagner Céline et Dimitri

Cours de fermes

1. Haumesser Selma et Jean-Louis
2. Husser Géraldine et Arnaud
3. Husser Lucie et Alfred
4. Husser Irma

Encouragements :

Monnet Sandra et Gérard

Balcons

1. Hannhardt Elfriede et Georges
2. Oberlin Ginette et Alfred
3. Hernandez Marie-Claude

Encouragements :

Lamielle Brigitte et William

Bâtiments municipaux et commerciaux

1. Mairie et école
2. Garage Fuchs
3. Salon de coiffure FJ Coiff



Président du jury :
Haumesser Jean-Marie

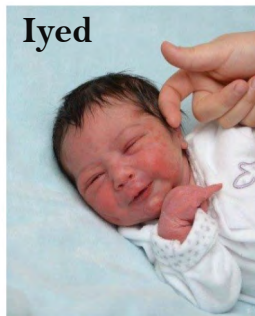
Composition du jury :
Reignier Colette
Wurth Jean-Marie
Leimbacher Jacky

Photos :
Reignier Claude



Océane

Née le 10/12/2014
de Brice EKIN
et de Sophie HUSSER



Iyed

Né le 07/01/2015
de Laouari TEBBAKH
et de Nassima HOUICHI



Samuel

Né le 21/01/2015
de Célestin ADLER
et de Marie-Aude CHRIST



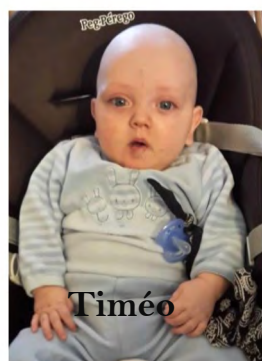
Naëlle

Née le 11/03/2015
de Nicolas OZIMEC
et de Coralie MEYER



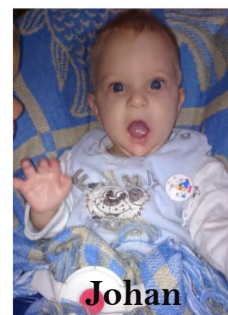
Gabriel

Né le 25/03/2015
de Frédéric PERRIN
et de Laurence COROT



Timéo

Né le 27/03/2015
de Jean-Louis BEUTLER
et de Nadège DELOYE



Johan

Né le 02/05/2015
de Stéphane ANCEL
et de Martine OBERLIN



Célia

Née le 25/05/2015
de Stéphane MERKEL
et de Maria GRECO



Orphée

Née le 01/07/2015
de Sébastien CAILLOIN
et de Ophélie ABT



Zola

Née le 31/07/2015
de Grégory BATISTA
et de Laurianne DIAS



Chloé

Née le 16/10/2015
de Philippe ROOS
et de Béatrice DAVID



Louhan

Né le 31/10/2015
de Jérôme REMOND
et de Elodie LOUIS



Ellie

Née le 14/11/2015
de Cédric COESTESQUIS
et de Ophélie HOARAU

Mariages

Le 1^{er} août 2015

Bastien DEROUSSENT et Hélène MAUGERI

Le 8 août 2015

Sylvain ERDINGER et Shereen SALEH

Le 12 septembre 2015

Jérémie DEMMA et Saziye KARACA



Décès

Le 9 décembre 2014

Jean NUSSBAUMER

Le 23 juin 2015

Antoinette ARONI, née COSSEDU

Le 17 août 2015

Guy, Robert GANTZ

Le 29 août 2015

Alfred DURR

Le 21 septembre 2015

Anton WESSELY

Le 11 octobre 2015

Elisabeth BOLLENBACH (à Montpellier)

Le 16 octobre 2015

Salomé, Lucie MEYER (à Colmar)

Le 26 octobre 2015

Jean-Paul HALLER



Grands anniversaires de mariage :

Noces d'or

50 années de mariage

Le 24 avril 1965

BRAESCH Othon et Aline

Le 17 juillet 1965

MONTBRUN Jean-Claude et Monique

Le 7 août 1965

LYONNET Roland et Josiane

Le 10 septembre 1965

LEHMANN Gérard et Christiane

Noces d'orchidée

55 années de mariage

Le 17 juin 1960

HAUMESSER Jean-Louis et Selma

Le 12 août 1960

MEYER Alfred et Cécile

Noces de diamant

60 années de mariage

Le 19 octobre 1955

HANNHART Georges et Elfriede



En 2015 ont eu la joie de fêter

80 ans

AMBIEHL Henri
BIRGY Liliane, née SOLVET
FEUERBACH Liliane, née HOTZ
FEUERBACH Richard
MATTER Marta, née NIEMANN
SCHWANDER Robert

81 ans

HERR Lucien
MEYER Madeleine, née MEYER
SACILOTTO Nella, née BOZZER

82 ans

FOELLNER Suzanne, née SPITZ
HANNHARDT Elfriede, née GROHENS
HUSSER Alfred
MEYER Alfred
MOREAUX Janine, née MARCOT

83 ans

JOSEPH Marc

84 ans

DURR Irène, née SIEBER
JOSEPH Irène, née ISRAEL
MATTER Roger
MOREAUX Gilbert

85 ans

BERTRAND Charlotte, née HALLER
GASS Denise, née GANTZ
MEYER Marcel

86 ans

CHEVRIER Marie, née RENARD
HALLER Lydia, née KECK

87 ans

HUSSER Irma, née BASS
HALLER Jean-Paul
HANNHARDT Georges

88 ans

MUNIER Madeleine, née VILMAIN

89 ans

REBERT Arthur
SIEGWALD Jean-Pierre

90 ans

SCHMITT Jeanne, née REYNAUD
SUTTER Marthe, née SCHEUERMANN

91 ans

LYONNET Roland

92 ans

ARONI Antoinette, née COSSEDU
HUSSER Fritz

94 ans

HUSSER Robert HOFERT

95 ans

KÖRTEL Marie Berthe, née MAGER

96 ans

FAHY Léonie, née KRAMER

Fêteront leur grand anniversaire en 2016

Janvier

le 01 : CHEVRIER Marie, née RENARD, 87 ans
le 03 : HUSSER Irma, née BASS, 88 ans
le 04 : HANNHARDT Elfriede, née GROHENS, 83 ans
le 05 : FREY Nicole, 80 ans
le 10 : EDENWALD Willy, 80 ans
le 15 : SIEGWALD Jean-Pierre, 90 ans
le 18 : GASS Denise, née GANTZ, 86 ans
le 19 : MOREAUX Gilbert, 85 ans
le 19 : IAMUNDO Salvatore, 80 ans
le 22 : FEUERBACH Richard, 81 ans
le 26 : REBERT Arthur, 90 ans
le 31 : JOSEPH Marc, 84 ans

Février

le 02 : MEYER Jean-Georges, 80 ans
le 06 : MEYER Madeleine, née MEYER, 82 ans
le 08 : GOMES José, 80 ans
le 15 : MOREAUX Janine, née MARCOT, 83 ans
le 27 : HAUMESSER Selma, née SCHWANDER, 80 ans

Mars

le 08 : SCHWANDER Robert, 81 ans
le 21 : HALLER Lydia, née KECK, 87 ans
le 31 : BERTRAND Charlotte, née HALLER, 86 ans

Avril

le 04 : MEYER Alfred, 83 ans
le 21 : BLUM François, 80 ans
le 23 : SCHMITT Jeanne, née REYNAUD, 91 ans

Mai

le 12 : LYONNET Roland, 92 ans
le 31 : MATTER Roger, 85 ans

Juin

le 08 : FAHY Léonie, née KRAMER, 97 ans, doyenne

Juillet

le 08 : HUSSER Alfred, 83 ans
le 08 : MUNIER Madeleine, née VILMAIN, 89 ans
le 14 : MATTER Martha, née NIEMANN, 81 ans
le 17 : AMBIEHL Henri, 81 ans
le 25 : DURR Irène, née SIEBER, 85 ans

Août

le 01 : FEUERBACH Liliane née HOTZ, 81 ans
le 13 : HAUMESSER Jean-Louis, 80 ans
le 16 : HUSSER Fritz, 93 ans
le 21 : BIRGY Liliane née SOLVET, 81 ans
le 24 : HANNHARDT Georges, 88 ans

Septembre

le 06 : JOSEPH Irène, née ISRAEL, 85 ans
le 10 : MEYER Marcel, 86 ans

Octobre

le 20 : HERR Lucien, 82 ans
le 20 : HUSSER Robert HOFERT, 95 ans, doyen
le 24 : FOELLNER Suzanne, née SPITZ, 83 ans

Novembre

le 06 : SUTTER Marthe, née SCHEUERMANN, 91 ans
le 28 : KÖRTEL Marie Berthe, née MAGER, 96 ans

Décembre

le 02 : STINNER Emma, née ZIMMERLIN, 80 ans
le 07 : SACILOTTO Nella, née BOZZER, 82 ans

Citoyens à l'honneur



Arthur Rebert, Alfred Oberlin, Betty Misbach, François Blum se sont vu décerner le titre d'adjoint honoraire.



Les élèves de l'école de musique récompensés.



A la boulangerie Hertzog, préparation au concours du Mondial du pain pour Matthieu Atzenhoffer et Michel Bétancourt.



Médaille de la vie associative du Conseil Départemental pour Claude Reignier, Adjoint.



Alessia BURZESE et Mathieu EGGENMANN
ASPTT COLMAR
Participation à l'émission Got to dance



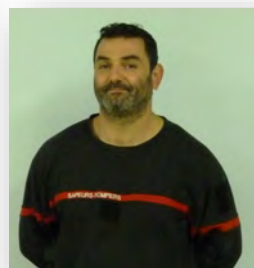
Pauline KEMPF (au centre)
Dream Dance – ASPTT COLMAR
Demi-finale de l'émission Got to dance



Noces de diamant de Georges et Elfriede Hannhart.



Des médailles pour les chefs de corps honoraires : Jean-Daniel Rebert, Alfred Oberlin, Jean-Georges Meyer et Marcel Meyer.



Edje Bezza est nommé au grade de sergent.



Marcel Meyer, maire honoraire, fête ses 85 ans.

Médaille de la vie associative du Conseil Départemental : Daniel Haumesser, Gérard Meyer et Hervé Boehrer

Associations



Associations réunies





Voilà une année bien remplie qui s'achève ! Tout d'abord, la 1^{ère} crémation de sapins des ARM a été un franc succès, et nous vous remercions d'y avoir contribué. Nous reconduirons cette manifestation en janvier, nous réfléchissons d'ores et déjà à trouver un endroit pour s'abriter et se réchauffer.

Pour la fête du village, nous avons organisé, avec l'école primaire, et notamment son directeur, M. Schaeffer, un concours de dessins. Celui qui a été primé a eu l'honneur de faire l'affiche de la fête. Encore bravo à Camille Schaezel, mais aussi à tous les enfants pour leurs magnifiques dessins !

Cette année, nous avons aussi innové en construisant tous ensemble les chars du cortège, ce furent des moments d'une très grande convivialité ! Merci à tous pour votre aide et votre bonne humeur, autant aux membres des associations qu'aux autres personnes du village ! La fête du village a été un bon cru, nous avons de nouveau axé la fête sur son thème de prédilection « la Carotte ». Je remercie Stéphanie Jeandon et Julien Prudhomme pour toutes leurs bonnes idées et leur implication sans faille.

Nos autres manifestations se sont également bien déroulées.

Nous vous invitons déjà à prendre note des manifestations de l'an prochain :

-  Les lotos : le samedi 16 janvier et 19 mars à 20 h,
-  La crémation de sapins : le dimanche 17 janvier à 17h,
-  La 28^{ème} fête de la Carotte : le dimanche 26 juin,
-  Le marché aux puces : le dimanche 25 septembre.

L'ensemble des membres du comité des A.R.M vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2016 !

Donneurs de sang

Comme chaque année, les dons du sang des trois collectes sont satisfaisants pour notre association. Nous enregistrons une légère augmentation des dons cette année, grâce aux donateurs provenant des nouveaux lotissements de la commune.

Nous n'avons pas de données concernant les premiers dons, l'ESF ne nous communiquant plus la liste nominative des donateurs. Lors des prochaines collectes, nous envisageons de mettre à la disposition des donateurs un registre dans lequel ils pourront se faire connaître facultativement, afin de pouvoir les associer aux différentes activités de l'année.

Les prochaines collectes en 2016 auront lieu
les vendredis 15 janvier, 15 avril
et 30 septembre, à partir de 16h30,
dans la salle des fêtes de Muntzenheim.

Votre amicale :

Maillon de solidarité indispensable au plan national, elle organise trois collectes de sang dans le village. Une collation commune après les dons assure la convivialité entre donateurs et le contact avec notre association. Nos plus vifs remerciements vont à tous ceux qui participent aux dons et aux manifestations locales auxquelles l'amicale collabore activement. L'amicale reconduit également divers dons en faveur du Téléthon et de la Ligue contre le cancer.

Nous remercions les habitants de Muntzenheim du bon accueil réservé lors de la présentation des calendriers dont le fruit permet le fonctionnement de notre association tout au long de l'année.

Nous réitérons notre appel à celles et ceux qui souhaiteraient nous épauler et nous rejoindre en tant que membre sympathisant, ou pour s'impliquer dans le comité.

**MEILLEURS VŒUX ET BONNE SANTE
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2016**





le Muntza's Jazz Big Band

L'Harmonie de Muntzenheim, représentée aujourd'hui notamment par le Muntza's Jazz Big Band met le village en musique depuis maintenant plus de 90 ans. Plusieurs temps forts font la vie de l'association : les concerts de printemps et d'automne ainsi que la fête de la musique. L'Harmonie prend également part à la vie de la commune lors de la commémoration du 11 novembre, de la journée des seniors et de la fête de la carotte.



Le Muntza's Jazz Big Band est profondément uni et c'est ce qui fait sa force. Répertoire jazz, rock, funk ... c'est avant tout la passion de faire de la musique ensemble qui est partagée par tous les musiciens.



L'EMHM - Ried Brun

L'Harmonie de Muntzenheim a aussi son école de musique, dynamique, avec un programme pédagogique innovant et créatif. Orientée vers le plaisir de la musique, les musiciens des différents orchestres en sont issus.



Dès six ans l'initiation à la musique se fait par un premier contact avec le langage musical : les cours de solfège (individuels et aménagés pour adulte). C'est l'année suivante que débute la pratique instrumentale en cours individuels hebdomadaires.

« Sortant d'une période de transition et forte d'un comité renouvelé, l'Harmonie et l'EMHM sont prêtes à affronter l'avenir et accueillir les changements intercommunaux futurs. »

Association Harmonie de Muntzenheim www.muntzenheim-jazz-big-band.fr
 Courriel : emhm.muntzenheim@gmail.com Facebook : Muntza's Jazz Big Band
 Présidente : Martine Meyer Directeur : Serge Obrecht

Associations



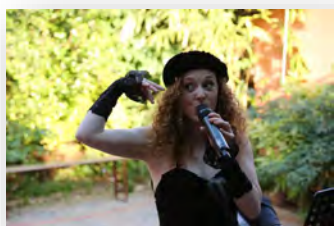
A.C.S.L.M.E.

Nous vous proposons des activités régulières tout au long de l'année à travers nos sections : informatique, gymnastique, couture, cartonnage, ainsi que deux bourses aux vêtements enfants et articles de puériculture, organisées par les Canailles. En outre, nous organisons un concert en janvier, les Talents cachés en février, un rallye touristique en automne et offrons le spectacle de St Nicolas aux enfants des écoles. Nous participons aussi activement aux manifestations des Associations Réunies.



Cette année, nous avons innové aux Talents cachés en proposant un atelier cartonnage encadré par Eliane Fouqueray, suivi par une dizaine de personnes qui ont réalisé une très jolie boîte personnalisée.

Le soir de la fête du village, nous avons accueilli Marikala, " la petite française ", une jeune chanteuse au talent prometteur qui a charmé l'auditoire.



Pour adoucir l'entrée dans l'hiver, nous nous sommes réchauffés en écoutant des contes, "Trois pas de neige", dits par Nicole Docin-Julien, accompagnée par Jean Lucas, au chant et à l'accordéon.

Nous restons à votre écoute pour toute proposition qui peut rentrer dans le cadre de notre domaine d'activités.

Notre section de GV de Muntzenheim, affiliée à la FFEPGV, propose à divers publics des activités encadrées par des animatrices diplômées.

Notre premier but est l'entretien du capital santé de chacun, par une activité physique **à son rythme**, sans aucun esprit de compétition et **dans une ambiance avant tout conviviale**.

La **Gym 3 Pommes** s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans, **le mercredi de 14h45 à 15h45**.

La **Gym Seniors** s'adresse plutôt aux personnes de 50 ans et plus, **le jeudi de 10h à 11h**.

La **Gym adultes et jeunes adultes** s'adresse à (presque) tous, **le jeudi de 20h à 21h**.

La **Gym bien-être**, **le mercredi de 17h à 18h30**, répond aux besoins de ceux qui souhaitent prévenir les problèmes de dos et évacuer le stress accumulé tout au long de la semaine.

Pour favoriser les contacts, nous organisons des sorties (randonnée pédestre, sortie raquettes, soirée détente aux thermes ...) et des moments conviviaux autour d'un verre accompagné de délicieuses pâtisseries maison. L'un des temps forts de la saison dernière a été notre sortie du mois de juin à Fréland : visite d'une vieille forge, repas au restaurant, balade en forêt. De l'avis général, une journée bien agréable !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Nicole Osswald, Présidente : 03 89 47 44 32

Isabelle Jaeger, Trésorière : 03 89 47 70 70

Esther Bédou, Secrétaire : 03 89 47 47 73



A l'approche de cette fin d'année, nous arrivons à la mi-saison de football. La saison 2015/2016 est un fameux cru ! Autant en terme de résultats que de situations improbables. Effectivement le lancement de la saison a été particulièrement délicat au niveau de sa préparation : nous étions déjà en pleine saison estivale et n'avions pas réussi à valider l'intégration d'un nouveau coach pour notre équipe première. L'effectif était pourtant présent avec plus de 20 joueurs licenciés. Les inscriptions en Coupes et Championnat avaient été validées, mais nous étions toujours à la recherche d'une âme volontaire et motivée pour encadrer cette équipe.

A force de patience et de persévérance nous avons enfin mis la main sur la perle rare... et pour apporter une touche d'originalité, notre choix s'est porté sur un coach « femme ». Ce n'est pas tant pour faire parler les médias et le monde du football local et régional, mais bien plus en raison de ses compétences et son aisance technique au milieu de 25 gaillards qui ont également relevé le défi d'une association qui semblait, pour certains, périlleuse. Au bout du compte, tout le monde s'y retrouve et les résultats n'ont jamais été aussi prometteurs car nous sommes actuellement premiers de notre groupe.

Il faut savoir innover pour progresser et je pense que cette expérience restera dans l'histoire du club comme une référence en la matière. Nous nous donnons rendez-vous après la trêve hivernale pour poursuivre cette belle aventure et principalement pour soutenir notre équipe jusqu'à la fin de la saison.



**Bonnes fêtes de fin d'année à tous
au nom du FRJM !**



Tennis de table

La section du tennis de table de Muntzenheim débute la saison 2015/2016 avec un nouveau président, Yves Ludwig, et un nouveau responsable coordinateur, Franck Thalmann, mais rien ne va changer au sein du club en ce qui concerne son organisation. Les entraînements ont lieu à la salle des fêtes le lundi à partir de 20h pour les adultes, le mardi de 18h à 19h pour les enfants débutants et de 19h à 20h30 pour les confirmés.

Cette année notre entente avec le club de Horbourg-Wihr continue comme la saison passée. Elle a permis de maintenir toutes les équipes à leur niveau dans les différentes divisions. Parmi les cinq équipes présentes la dernière saison, l'une d'elles est championne d'Alsace, une autre est troisième en Excellence, le plus haut niveau en AGR. Cette année, une équipe minime se rajoutera dans la catégorie jeunes. En individuel, Christian Osenberg est champion du Haut-Rhin 2015 dans la catégorie cadets et Franck Thalmann champion d'Alsace 2015, catégorie adultes 60-65.

Le groupe qui joue et s'entraîne à Jepsheim compte également une dizaine de membres et engage deux équipes en compétition. Les entraînements du mardi pour les enfants sont assurés par Fabrice Rothenflue, joueur classé national, René Goll et Jean-Paul Masson.

Le club de Muntzenheim n'est pas qu'un club de compétition, son premier but est de faire découvrir le tennis de table à tout le monde quel que soit son niveau ou son âge. Si vous ou votre enfant désirez pratiquer ce sport, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Franck Thalmann au 06 84 47 74 81.





Cette année, le centre de secours de Muntzenheim a été mis à l'honneur. Comme vous le savez, nous avons fêté les 150 ans d'existence du centre. Cet événement, soutenu par l'amicale, fut un franc succès avec la participation massive de la population. Je vous remercie de nous avoir soutenus tout au long de cette journée, marquée par une cérémonie et les portes ouvertes centrées sur le thème de la prévention.

La journée a commencé par une cérémonie placée sous la présidence du député Eric Straumann, Président du Conseil Départemental et Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SDIS 68). Il était accompagné par Marc Bouché, maire de Muntzenheim et par le lieutenant-colonel Thierry Delachaux, chef du Groupement Nord du SDIS 68.

Au cours de la cérémonie, plusieurs personnes ont été mises à l'honneur. Les chefs des centres de première intervention de quatre villages environnants se sont vu remettre l'insigne officiel des chefs de centre par leurs maires respectifs : le capitaine René Ritzenthaler, de Jepsheim ; le lieutenant Dominique Peluzzi, de Grussenheim ; le lieutenant Christophe Reibel, d'Artzenheim et l'adjudant-chef Pierre Vogel, d'Urschenheim. Ensuite, le caporal-chef Edje Bezzah a reçu son galon de sergent des mains du lieutenant Hervé Boehrer, chef du centre de Muntzenheim.



M. Eric Straumann a remis la médaille de la vie associative du Haut-Rhin, pour services rendus, à Daniel Haumesser qui totalise 30 ans de présence au sein de l'amicale et assure le prêt de matériel de manutention à chaque manifestation ; à Gérard Meyer pour ses 30 ans de présence au poste clé de la logistique de l'amicale, base de la réussite des manifestations et à Hervé Boehrer pour 20 années de présidence de l'amicale. Enfin, les quatre anciens chefs du centre de secours local ont également été décorés pour leurs années de commandement du Centre : Marcel Meyer (de 1971 à 1977), Jean-Georges Meyer (de 1977 à 1985), Alfred Oberlin (de 1985 à 1997) et Jean-Daniel Rebert (de 1997 à 2013).

Durant la journée, dans le cadre des portes ouvertes, les visiteurs, venus en nombre, ont pu découvrir une exposition où se côtoyaient des matériels anciens de sapeurs-pompiers, des engins et véhicules de plusieurs centres d'incendie et de secours, dont Colmar, ainsi que le fourgon incendie mousse de l'aéroport de Colmar-Houssen. Des ateliers de secourisme et d'incendie étaient également proposés, ainsi qu'un mini-parcours pompiers que les enfants ont adoré. Ces ateliers n'auraient pas pu être animés sans la collaboration étroite avec les centres de première intervention des communes voisines.

La participation de la gendarmerie a permis de mettre en évidence les dangers de la conduite sous l'emprise de l'alcool avec notamment des lunettes spéciales reproduisant l'effet de l'alcool sur la vision. Les visiteurs ont aussi pu assister à une présentation de prévention contre les cambriolages, l'accidentologie et ont pu admirer la vedette de la brigade fluviale.

Cette action a été une bonne occasion de rencontrer la population dans une ambiance détendue, de présenter notre passion, de sensibiliser nos concitoyens aux risques domestiques et peut-être de susciter quelques vocations chez les jeunes comme chez les adultes.



Body Karaté



2015 a également été marquée par les formations de Premiers Secours Civique de niveau 1 dispensées à la population par l'amicale des sapeurs-pompiers. Une demande accrue nous pousse à réitérer notre action pour l'année 2016. Pour rappel, le but est d'apprendre les gestes de premier secours avec un formateur en secourisme sapeurs-pompiers. Cette formation de 8 heures, accessible à tous dès 10 ans, est validée par un diplôme. On y apprend entre autre la mise en œuvre d'un défibrillateur externe automatisé. Le coût de cette formation est de 65 euros (cours + documents pédagogiques + cotisation).

Inscrivez-vous

par mail : amicale.sp.muntzenheim@gmail.com
ou par courrier : **amicale SP Muntzenheim,**
1 rue des Laboureurs, 68320 Muntzenheim.

Le Centre de Secours de Muntzenheim compte 35 sapeurs-pompiers, afin de répondre 365 jours par an et 24h/24 aux sollicitations d'urgences. Ce volontariat implique la difficile tâche de renouveler régulièrement l'effectif en sollicitant des jeunes et des moins jeunes pour qu'ils s'engagent au service du bien commun. La majorité des gens pense que pour être sapeur-pompier volontaire, il faut des qualités physiques hors normes. Ce ne sont que des a priori, tout le monde peut devenir sapeur-pompier, avec un minimum d'entraînement et de volonté. Alors n'hésitez pas à franchir le cap et venez nous rencontrer, nous vous ferons partager notre passion. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le chef de centre :

soit par mail : herve.boehrer@sdis68.fr,

soit par téléphone au : 06 08 58 94 37

ou bien par courrier : **Ltn Hervé Boehrer,**
1 rue des Laboureurs, 68320 Muntzenheim.

Pour conclure ce mot, le centre et l'amicale vous remercient pour l'accueil chaleureux et généreux que vous réservez aux sapeurs lors de leur passage pour la vente des calendriers et lors de la vente de sapins des JSP.

Un grand merci également pour le soutien apporté par la Commune, les écoles, les commerçants, les associations et la population lors du Téléthon du 5 décembre.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016



La section Body Karaté, Alsace Karaté Kyokushinkai Fortschwihr, a été créée par des mamans du club de karaté AKKF qui souhaitent reprendre une activité physique dans un environnement convivial. La première saison de fonctionnement (2014/2015) à Muntzenheim a connu du succès, et l'association remercie la commune de Muntzenheim pour la mise à disposition d'un local.

Forte de ce succès, la section Body Karaté AKKF propose deux créneaux horaires par semaine :

⇒ le mardi, de 19h45 à 21h45, à Muntzenheim, dans la salle située à l'arrière de la salle des fêtes. Ce cours s'adresse principalement aux personnes qui souhaitent s'initier au Body Karaté. Le rythme est moins soutenu, les enchaînements moins complexes, on est plus dans un esprit fitness.

⇒ le jeudi, de 19h45 à 21h45, à Fortschwihr, dojo du collègue.



Les bienfaits sur l'organisme d'une activité physique régulière ne sont plus à démontrer. Dans notre société au rythme de vie effréné, il est nécessaire de trouver un exutoire permettant de se défouler physiquement, entraînant une réduction bienfaitrice du niveau de stress.

Le body karaté permet de travailler le renforcement musculaire, mais aussi la coordination, la mémoire, la souplesse, l'endurance, le tout dans une ambiance musicale tonique et conviviale.

Il n'y a pas besoin d'être pratiquant de karaté pour en retirer tous les bienfaits. Tout le monde peut y participer et progresser à son rythme. La pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique. Il n'y a donc aucun risque de blessure suite à un coup non contrôlé par un partenaire.



Zehaloïfer

Escapade en Allemagne pour le club de marche « Les Zehaloïfer »

Pour leur sortie annuelle, les membres des Zehaloïfer se sont rendus au mois d'août en Forêt Noire. Un premier arrêt à la station climatique très fleurie de Titisee-Neustadt a permis de flâner sur les rives du lac bordé de forêts de sapins. Ils ont embarqué à Weizen, sur le circuit touristique de la Sauschwaenzle Bahn, dans un train à vapeur rappelant le charme des voyages d'autrefois. Cette voie ferrée sinueuse a été restaurée par une association de passionnés par la sauvegarde des trains à vapeur. Après l'arrivée en gare de Blumberg-Zolhaus près de la frontière suisse, les participants se sont restaurés au Gasthof Hirschen et la visite s'est poursuivie par la vallée de la Wutach, Tiengen et Waldshut. A Bad Säckingen, ville thermale frontalière avec la Suisse, au bord du Rhin, les excursionnistes ont déambulé dans la magnifique ville romantique avec sa cathédrale baroque St Fridolin et ont pu emprunter et admirer le pont couvert en bois datant du XVI^{ème} siècle, pont le plus ancien d'Europe et également le plus long (200m).

Cette escapade a été organisée afin de remercier les membres et les aidants qui ont permis que la marche populaire annuelle du 8 mai se déroule dans de bonnes conditions. Elle a rassemblé jeunes et moins jeunes dans une ambiance conviviale.

En juillet, un barbecue autour d'un étang de pêche a offert un moment de détente aux marcheurs et leur a permis de se retrouver hors des sentiers des marches populaires qu'ils arpentent les week-ends. Pétanque et farniente ont été au rendez-vous.

Les Zehaloïfer espèrent franchir la barre des 623 marcheurs le dimanche **8 mai 2016** à leur marche populaire. Avis est lancé aux amateurs...

A.P.P.

Nous avons réalisé cette année une série de travaux, grâce aux membres bénévoles de l'A .P. P. :

- ⇒ Les sapins le long de l'étang ont été coupés.
- ⇒ Les troncs ont servi au renforcement des berges.
- ⇒ L'étang a été curé et nettoyé.
- ⇒ La tondeuse et le four à tartes flambées ont trouvé un abri.

Quelques temps forts de l'année écoulée :

- ⇒ 3 avril : ouverture de l'étang.
- ⇒ 29 mai : accueil des enfants de l'école pour une initiation à la pêche.
- ⇒ 25 juin : barbecue de l'Escapade regroupant 70 enfants du périscolaire.
- ⇒ 11 juillet : pêche semi-nocturne et soirée tartes flambées ouvertes aux habitants du village.
- ⇒ 4 octobre : accueil à l'arrivée du rallye voiture de l'ACSLME à l'étang.

Notre plus gros chantier a consisté au renforcement des berges en août et au curage de l'étang mi-octobre.



A savoir :

- ⇒ L'étang peut être loué pour vos fêtes de famille.
- ⇒ Sur réservation, sanglier et cochon de lait sont préparés par nos soins.
- ⇒ Location du four à tartes flambées.

Pour tous renseignements ou réservation, s'adresser à:

M. Richard Feuerbach
Tél : 03 89 49 11 73

ou

M. Jean-Paul Schwartz
Tél. : 06 16 81 32 45

Le président, le comité et tous les membres de l'APP vous souhaitent une très bonne année 2016.



Les activités de notre section se résument essentiellement à l'organisation des cérémonies commémoratives. L'U.N.C. participe également à la vie associative du village.

Nos activités en 2015

Le 18 janvier

Nous avons assisté à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération à Houssen.

Le 24 janvier

Cérémonie de la Libération à Holtzwihr.

Le 31 janvier

Cérémonie de la Libération à Urschenheim-Widensolen-Jebsheim.

Le 9 mars

Assemblée Générale de notre section à la salle paroissiale.

Le 15 mars

Assemblée Générale du sous-groupe de Colmar-Kaysersberg à Voegtlinshoffen.

Le 29 avril

Cérémonie en hommage aux Officiers déportés et morts pour la France à Marmoutier (67), en compagnie de l'adjoint Claude Reignier.

Le 13 juin

Assemblée Générale statutaire et séminaire départemental à Houssen.

Le 14 juin

Cérémonie souvenir au site de la Croix du Moulin à Jebsheim.

Le 17 juillet

Excursion avec les Selwer-Leckla et repas carpes frites à Balschwiller.

Le 16 octobre

Réunion des présidents du sous-groupe de Colmar-Kaysersberg à Houssen.

Le 11 novembre

Commémoration de la fête de l'Armistice avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivie du traditionnel repas au restaurant du village.

Le 5 décembre

Cérémonie annuelle en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord à Colmar.

**MEILLEURS VŒUX
POUR LA NOUVELLE ANNEE.**

Selwerleckla

Nous voici en 2015 : le groupe des Aînés de Muntzenheim, "les Selwerleckla", fête ses dix-huit années d'existence. L'effectif s'est déjà bien réduit depuis les débuts du club, mais cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres.

Nous nous rassemblons chaque dernier jeudi du mois pour faire des jeux et fêter les anniversaires.

Nous organisons également une collation pour le vin nouveau et un repas de Noël. Cette année, au mois de juillet, l'excursion annuelle de l'association nous a conduits en autobus à Retzwiller dans le Sundgau pour visiter une biscuiterie artisanale. Nous avons ensuite dégusté des carpes frites au restaurant "Glockabrunna" de Balschwiller et la journée s'est achevée, sur le chemin du retour, par la visite de l'abbaye cistercienne d'Oelenberg à Reiningue.

Nous nous efforçons de continuer dans le même esprit de camaraderie et nous réjouissons à l'avance de toute nouvelle adhésion.





Ecole Charles Abry

Rentrée 2015 : une école agrandie et transformée...

La création d'un espace multimédia, dans le nouveau bâtiment de l'école et du périscolaire inauguré le samedi 17 octobre, a été incontestablement l'événement marquant de la rentrée de l'année scolaire 2015/2016.

Ce local, qui a permis le déménagement de la bibliothèque du préfabriqué de la cour de l'école élémentaire, est équipé de neuf ordinateurs en réseau, d'une imprimante laser, et d'un vidéoprojecteur. Cette salle sonorisée va ouvrir aux enseignants et à leurs élèves de nouvelles perspectives pédagogiques en leur permettant d'aborder les apprentissages, par petits groupes, par le biais de logiciels et en organisant des activités de recherche par thème sur Internet ou dans les livres mis à disposition.

Les travaux d'agrandissement ont aussi permis de mettre le bâtiment de l'école élémentaire aux normes actuelles : création, sous le préau, d'une rampe d'accès pour handicapés, de toilettes supplémentaires et adaptées et mise aux normes du système d'alarme. Dans le bâtiment de l'école maternelle, « la salle orange », est devenue une salle de classe et permettra l'ouverture éventuelle d'une classe supplémentaire, en fonction de l'évolution des effectifs.

La modernisation de notre établissement, lieu d'enseignement et de culture, est véritablement le symbole, le fruit de la collaboration active, régulière, constante entre les forces vives de Muntzenheim : enseignants, municipalité, parents et tissu associatif œuvrent pour vos enfants, nos élèves, et font mériter à notre école le titre d'Ecole de la République.

C.M.J.

Nous nous présentons : nous sommes le Conseil Municipal des Jeunes de Muntzenheim, élus en janvier 2015, pour l'année en cours. Le conseil est composé de 7 membres : Mathéo Conte, Amandine Danner, Marie Delavalle, Alexandre Ruch, Camille Schaetzel, Emilie Simon, Adam Tebbakh. Nous avons choisi au sein de ce Conseil notre Maire, Adam Tebbakh et notre Maire adjointe, Marie Delavalle.

Tout au long de l'année nous avons représenté les Jeunes de Muntzenheim :

- ⇒ à la cérémonie des vœux du Maire en lisant un poème sur la tolérance ;
- ⇒ à la fête du 3^e âge en offrant un cadeau à nos aînés ;
- ⇒ à la fête de la Carotte, sur les chars ;
- ⇒ à l'inauguration du périscolaire et de la salle multimédia ;
- ⇒ au Monument aux Morts, le 11 novembre, pour déposer une gerbe au nom des Jeunes de Muntzenheim, lire un poème et chanter la Marseillaise.

Marc Bouché, Maire de Muntzenheim, nous a invités à la Mairie au mois de juin pour nous expliquer le fonctionnement d'une Commune.

Nous avons géré un budget de 500 € qui nous a permis d'acheter du matériel de sport pour l'école élémentaire. Durant les récréations, les élèves peuvent ainsi en profiter dans le cadre de leurs jeux.

Les prochaines élections, pour l'année 2016, se tiendront le 3 décembre 2015 à l'école Charles Abry.



Escapade



L'accueil périscolaire l'Escapade, sous l'égide de l'association "la Jeunesse du Ried Brun", accueille vos enfants de 3 à 11 ans, issus principalement de Muntzenheim, mais aussi des communes environnantes, telles que Grussenheim, Urschenheim ou encore Durrenentzen.

L'équipe est dirigée par Emilie Sadrija, secondée par son adjointe, responsable des TAP, trois animatrices et un agent de service et d'entretien. Différentes animations sont proposées chaque jour avec, comme fil conducteur, le bien-être de l'enfant, le respect de l'autre et du matériel, mais aussi le sport et la créativité. L'Escapade développe un espace de loisirs et de liberté dans lequel les animateurs respectent les besoins de chacun et s'adaptent à chaque situation spécifique.

L'Escapade assure également la mise en place de différents **TAP** de 15h15 à 16h15. Divers ateliers sont proposés, soit par des intervenants extérieurs, soit par l'équipe d'animation, comme par exemple : pyrogravure, échecs, acrogyrn, danse, langage des signes, aquarelle...

Ateliers du soir : au programme de ce trimestre : atelier cuisine, méli-mélo de bricolages et peintures, jeux collectifs, etc... Nos ateliers offrent la possibilité pour tous de se ressourcer, au travers d'animations calmes et structurantes en privilégiant l'autonomie et la forme ludique. L'Escapade met également en avant les différentes fêtes de l'année : vendanges, Chandeleur, Saint Nicolas, carnaval...en proposant des goûters à thème.

Les horaires d'ouverture de la structure :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

de 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30.

Les mercredis, une navette récupère les enfants dès la sortie des classes et les dépose dans la structure les Kaferlas d'Holtzwihir.

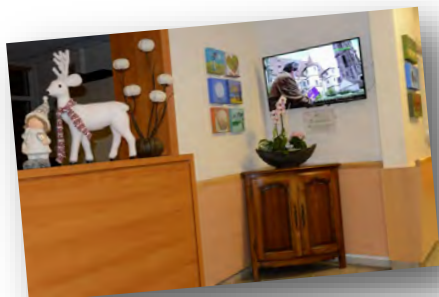
Pendant les vacances scolaires, une ouverture est assurée en alternance dans les 4 structures de l'association.

L'équipe de l'Escapade tient à remercier chaleureusement la commune de Muntzenheim pour l'agrandissement effectué au sein de ses locaux.

L'équipe de l'Escapade vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez !



Quoi de neuf à la Roselière ?



Découvrez TV Roselière.

Lorsque vous arrivez dans le hall d'accueil de la Roselière, vous pouvez constater qu'un écran de télévision a été posé à côté du comptoir d'accueil. Cet écran diffuse TV Roselière (TVR), la chaîne TV de la maison de retraite élaborée en partenariat avec TV Biesheim que nous remercions de cette initiative.

Cette chaîne de télévision peut être captée sur tous les postes de télévision de la structure, dans les chambres des résidents sur le canal 800 ou 33, ou dans les services de l'accueil de jour et du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

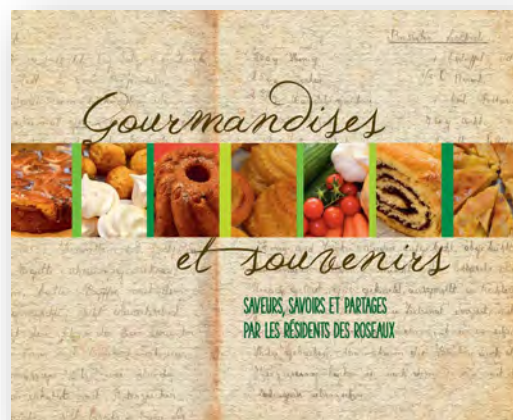
Les programmes retransmis en boucle sont ceux de TV Biesheim, TV2COM (télévision locale de Marckolsheim et Sélestat), TV7 (télévision locale de Colmar), et les manifestations enregistrées à la Roselière : prestations de chorales, orchestres, fanfares, spectacles, fêtes diverses (barbecue, fête de Noël, etc...), animations diverses, films pris durant des sorties en minibus, stages de remise de chien, d'accompagnements sociaux.

Réalisez les recettes d'un livre écrit par les résidents !

Les résidents des Roseaux, pour certains aidés par les familles, ont élaboré un livre de recettes culinaires délicieuses, illustrées de photos rendant les mets plus appétissants les uns que les autres ; nous découvrons également des photos des résidents en plein travail.

Ces recettes s'appuient sur des souvenirs professionnels ou de maitresses de maison et nous rappellent que les personnes que nous accueillons ont travaillé, créé des familles et élevé des enfants, et partagé des moments conviviaux autour d'une bonne table pour déguster ces délices.

Ce livre peut être commandé auprès de nos animatrices.



Bouchées à la reine à l'ancienne

Ingrédients :

1 poule
1 oignon
1 carotte
1 bouquet garni
2 boîtes de quenelle de veau
1 boîte de champignon
500 g. d'épaule de veau
Beurre
1/4 de litre de vin blanc
Sel, poivre, muscade
1 bouillon de poule
Un peu de crème
1 jaune d'œuf pour lier
6 bouchées en pâte feuilletée

Faire cuire l'épaule et la poule avec l'oignon, la carotte et le bouquet garni jusqu'à ce que la viande soit tendre (environ 1 h 30).

Filtrer le bouillon, sortir la viande et laisser refroidir.

Désosser la poule et couper la viande en petits cubes, ainsi que les quenelles.

Faire fondre le beurre, ajouter un peu de farine puis verser très lentement un peu de bouillon sans cesser de remuer. Attention aux grumeaux !

Quand tout le bouillon est passé, rajouter le vin blanc et laisser cuire 10 minutes à feu doux.

Rajouter la viande, les quenelles et les champignons. Rectifier l'assaisonnement. Rajouter un peu de crème.

Chauffer les croûtes au four à 190° durant 10 minutes, puis verser la sauce chaude dans les croûtes.

Bonne dégustation !

Un week-end pas comme les autres...

Le week-end du 12 et 13 juin 2015, le presbytère de l'Eglise de Muntzenheim, situé à Jepsheim, a été investi par 47 enfants fréquentant habituellement le Club Enfant : tout un week-end sous tentes !

Qu'est-ce que le Club Enfant ?

Le Club Enfant a lieu, en moyenne, un après-midi par mois. Tous les enfants de 5 à 11 ans de Muntzenheim et alentours peuvent nous rejoindre pour chanter, entendre une histoire de la Bible et faire des bricolages. Les thèmes abordés durant l'année passée : comment suis-je arrivé sur cette terre ? Qui est Dieu ? Qui est Jésus ? Qu'est-ce que le mal, le péché ? Qu'est-ce que la Bible ?

Le week-end sous tentes a été l'occasion de nous poser la question : « Mon avenir ? ». Pour cela, les enfants ont voyagé avec des savants fous, à bord d'une machine un peu particulière, pour arriver à différentes époques de l'Histoire : savoir d'où ils viennent pour mieux savoir où ils vont.

Ils sont arrivés à la *Préhistoire* et ont pu s'initier aux arts particuliers tels que l'argile, la peinture sur cailloux ou encore la pyrogravure. Ils ont fabriqué leurs arcs, afin de tirer le gibier qu'ils ont dégusté le soir autour du feu avec du pain cuit en serpent.



Après la nuit passée sous les tentes, le réveil s'est passé au temps du *Moyen-Age*. Les enfants ont été accueillis par des chevaliers qui les ont conviés à un banquet médiéval et ils ont appris une danse de cette époque-là. Ils ont fabriqué des balles de jonglage. Dans la matinée, ils ont vécu un temps de culte.

Avant le repas de midi, les enfants ont à nouveau voyagé à travers le temps pour arriver finalement en *Grèce Antique*, ils ont participé aux Jeux Olympiques et appris à danser le sirtaki !

Le week-end s'est terminé par un petit spectacle offert aux parents : ils leur ont présenté les chants et danses appris pendant le week-end. De plus, les enfants qui le souhaitaient, avec l'accord de leurs parents, se sont vu offrir une Bible.

Ces deux jours ont été fort appréciés des enfants, ravis de leur voyage spatio-temporel !

Durant l'année 2015-2016, ils découvriront comment Dieu s'intéresse à leurs vies d'enfant. Voici les dates des prochains Clubs Enfant : 16 janvier 2016, 27 février, 19 mars, 23 avril et le week-end les 12 et 13 juin.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les responsables du Club par l'adresse mail du club (clubenfantmunza@gmail.com) ou Grégoire Chahinian, le pasteur de l'Eglise (09 50 94 56 09).





Chorale Sainte Cécile

Notre chorale anime les célébrations dans les quatre églises des paroisses catholiques de Durrenentzen, Muntzenheim, Urschenheim et Widensolen. Elle compte actuellement un organiste, Joannic Roth, et une douzaine de choristes, originaires des quatre villages, dirigés par le Chef de chœur Jean-Pierre Roth, secondé par Geneviève Spitz. Elle fait partie de l'Union des chorales Sainte Cécile du diocèse de Strasbourg, qui a un rôle de formation, d'animation et de publication.

Les répétitions ont lieu le mardi soir à 20h15 au presbytère d'Urschenheim, complétées par les **répétitions mensuelles de la chorale de la Communauté de Paroisses "St François et Ste Claire sur Ried et Hardt"**.

Contact pour les personnes ayant une belle voix, désirant nous rejoindre :

Jean Pierre Roth, Chef de chœur,
tél. 03 89 71 42 76
Hubert Groff, Président,
tél. 03 89 47 44 97

Petit historique : Il y a 20 ans, nos quatre paroisses étant administrées par un seul prêtre, les chorales d'Urschenheim et de Widensolen ont régulièrement animé les offices en commun. Cela s'est terminé par un "mariage" en 1997, pour former une seule "Chorale inter-paroissiale", à l'initiative du Curé François-Xavier Schillinger. En 2016, la plupart de nos choristes recevront la médaille d'or de l'Union Sainte-Cécile pour 40 ans de fidélité.

Bonne et heureuse année 2016

Bienvenue aux nouveaux résidents qui ont rejoint notre communauté en cours d'année. A leur intention, voici quelques renseignements utiles :

Nous partageons notre belle petite église avec nos frères protestants. Les détails matériels sont réglés par une convention d'utilisation, et les relations entre les deux communautés sont cordiales.

Depuis 2009, nous faisons partie de la Communauté de Paroisses Saint François et Sainte Claire sur Ried et Hardt, regroupant 14 communautés catholiques de Widensolen à Grussenheim et d'Artzenheim à Houssen.

Équipes paroissiales : trois équipes de 3 à 4 personnes se relaient pour assurer un service d'église polyvalent, chaque équipe pendant un mois par trimestre : sacristains, lecteurs, chauffage, nettoyage et fleurissement de l'église. Pour les rejoindre, contactez :
Hubert Groff, tél. 03 89 47 44 97.

Personnes-relais :

Christiane et François Blum : 1, rue du Rhin,
tél. 03 89 47 47 70 ;
Pierrette Dorgler : 43, rue du Lt Dobler,
tél. 03 89 47 77 57 ;
Hubert Groff, 2 rue des Clefs,
tél. 03 89 47 44 97 ;
Monique et Alfred Meyer, 48 rue Principale,
tél. 03 89 47 48 02 ;
Richardine Meyer : 1, rue Principale
tél. 03 89 47 41 03.

Leurs missions : faire le lien entre la Communauté de paroisses et la paroisse, informer et mettre en relation les personnes, accueillir celles qui ont une demande spécifique et les mettre en rapport avec les personnes compétentes (baptême, mariage, catéchèse, funérailles ...)

Equipe pastorale :

- **Curé :** M. l'Abbé Dominique Kress,
Presbytère de Holtzwihr, tél. 03 89 47 41 26
(messagerie vocale).
Pour tous renseignements, appeler de préférence les
coopératrices de pastorale ou le bureau de la communauté.

- Coopératrices de la pastorale :

Nathalie Hammer, tél. 07 77 26 83 58,
nathalie.hammer@la poste.net (Enfants + Baptême)
Christine Mergel, tél. 06 70 09 10 42,
mergel.christine@orange.fr (Jeunes + Mariage)

- Bureau de la communauté de paroisses :

16, Grand'rue, 68320 Urschenheim,
tél. 03 89 47 41 50 ;
c.p.riedehardt@gmail.fr
Permanences mardi de 14 h à 17 h ;
jeudi & vendredi de 9 h à 11 h30
Site internet : <http://riedehardt.diocese-alsace.fr>
(Bulletin paroissial consultable sur le site)



Paroisse de Muntzenheim-Durrenentzen-Fortschwihr

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Quand le Haka¹ devient Hakka² !

A l'heure où j'écris ces quelques mots, la coupe du monde de rugby vient tout juste de se terminer avec la victoire des Néo-zélandais. On s'y attendait !

Alors que les All-Blacks faisaient leur tour d'honneur, un spectateur est brusquement entré sur le terrain et a été immobilisé par un stadier, sécurité oblige. Mais le stadier a été écarté par les joueurs qui ont relevé l'intrus. L'un des champions, Sonny Bill Williams, a alors offert sa médaille d'or au jeune garçon qui avait pénétré dans l'enceinte sportive. Un geste surprenant et rare, cette médaille étant le summum pour un sportif de haut niveau. Sonny Bill Williams le raconte de la manière suivante : « Un petit gars est venu vers moi en courant mais il s'est fait attraper par un stadier. C'était plutôt triste, c'était juste un petit garçon enthousiaste. Mais la médaille ne fait pas tout, je suis fier et honoré d'avoir gagné alors je me suis dit, pourquoi ne pas faire la soirée de ce petit gars. Bon, l'entraîneur m'a dit après que la médaille était en or pur. Mais je suis content qu'il l'ait parce que je sais qu'il va vraiment l'apprécier et quand il sera plus vieux, il pourra raconter l'histoire à ses enfants. C'est probablement mieux que de la garder suspendue à un mur ».

Belle leçon d'humilité, d'humanité, tout simplement d'intelligence. Humanité, humilité, intelligence que nous souhaiterions bien voir briller au firmament de la conscience des Européens, entre autres. Car cette belle histoire de l'ovalie m'a fait penser à d'autres histoires, bien plus tristes : celles des réfugiés qui affluent en Europe (très peu en France, contrairement à certains discours) et qui osent pénétrer sur le terrain de nos existences. Ils sont alors plaqués, immobilisés, sécurité oblige. Mais là, peu de pays semblent disposés à les relever et à faire un petit bout de chemin avec eux, comme ce champion qui a accompagné le jeune homme jusque dans les tribunes où semblait être sa famille. Il paraît que ce sportif va jouer dans une équipe française. Espérons qu'il gardera tout de même cette étonnante et rafraichissante générosité de cœur...

Quand le Haka devient Hakka ! Ou : quand un cri de guerre débouche sur l'accueil de l'autre et son bien-être ! L'intrus qu'il faut combattre devient l'invité qu'il est bon d'accueillir.

Accueillez-vous les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis (Romains 15, 7).
C'est le mot d'ordre de l'UEPAL pour 2015, une exhortation de Jésus toujours aussi brûlante d'actualité et qui le restera encore longtemps !

Philippe Clair

Pasteur à Muntzenheim-Durrenentzen-Fortschwihr

Tél. : 03 89 47 40 94 – Mail : philippe.clair@protestants.org



Si vous ne vous êtes pas encore inscrits dans la paroisse, vous ne recevez probablement pas le bulletin d'information et de formation « Semailles ». Il est utile, non seulement par les articles de fond qu'il propose, mais également par les renseignements qu'il peut donner sur les propositions d'activités dans la paroisse et les adresses utiles à connaître pour des demandes particulières (baptême, mariage, noces d'or, enterrements, inscription au catéchisme...). Alors, demandez-le !

Conseillers presbytéraux de Muntzenheim :

Mme HORBER Isabelle

Mme REBERT Christine

Mme SIEGWALD Anne-Marie

1. Danse chantée rituelle des insulaires du Pacifique Sud interprétée à l'occasion de cérémonies, de fêtes de bienvenue, ou avant de partir à la guerre. Les All Blacks l'interprètent avant leur match, pour impressionner les adversaires.

2. Littéralement « familles invitées », signifiant les immigrants issus du nord de la Chine.

Agrandissement du périscolaire

... et mise en accessibilité de l'école primaire



Souvenirs....



... rendez-vous en 2016 ...



Fz COIFF'
18, rue Vauban
68320 Muntzenheim
Tél : 03.89.86.14.79

AU P'TIT MUNTZ

Restaurant

9 rue de Colmar
Tél. 03 89 49 12 86

CONFITURES DE MAMILIE

Vente de confitures maison

29 rue de Colmar
Tél. 03 89 49 12 33



HERTZOG
Baguette d'Or
Boulangier - Pâtissier - Traiteur
28 route de Colmar - 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 47 40 91 - Fax 03 89 47 41 45
Courriel: bp.hertzog@free.fr
bphertzog.skyblog.com

KILICLI

Crépissage

15 rue Principale
Tél. 03 89 86 11 15



Pompes Funèbres du Ried

Transport de corps avant et après mise en bière 24h/24

Vente d'articles funéraires: plaques et fleurs

Prise en charge des démarches et formalités

Entretien de sépulture

Tél. 03 89 49 13 37
Fax 03 89 47 34 80

Courriel: pffuneted@orange.fr

30 rue Principale - 68320 MUNTZENHEIM

CREDIT AGRICOLE

Banque

16 rue de Colmar
Tél. 03 89 47 40 44

Ets **E. SCHAECHTELIN** et Cie
Tél. 03 89 49 16 16 - 68320 MUNTZENHEIM



• Machines agricoles
• Métallerie

• Matériel espaces verts
• Maintenance industrielle

MULTI-SERVICES

Aménagement, rénovation,
peinture, polych

4 rue Vauban
Tél. 03 89 49 14 74



Thomas Meyer

68320 MUNTZENHEIM

03 89 49 40 59

06 30 73 91 38

thomeyer@sfr.fr

• ARROSAGE AUTOMATIQUE

• PUIT

• ENGAZONNEMENT

• AMÉNAGEMENT ESPACE VERT

• ENTRETIEN

C.A.C.

Coopérative agricole de céréales

3 rue Vauban
Tél. 03 89 47 40 03

ECOLE DE CONDUITE

MUNZO

FORMATION PAR STAGE
durant les congés scolaires - places limitées

18b rue Principale - 68320 MUNTZENHEIM

Tél.: 03 89 47 19 79

Heures de Bureau: Mercredi: 18h à 20h30 - Vendredi: 18h à 20h30
Samedi: 14h à 16h (Période scolaire) - 10h à 12h (Vacances scolaires)

ELEVAGE DU MONT SORCIER

Elevage, pension, aliments
chien et chat

1 route d'Artzenheim
Tél. 03 89 47 42 08

... dans votre commune

CARRELAGES
HERRMANN Laurent
23 rue de Colmar
68320 MUNTZENHEIM

Mobile : 06 03 89 92 51
E-Mail : patlo12000@yahoo.fr

Tous travaux de carrelage en neuf ou rénové



FAHY Bertrand
Sellerie

26 rue Principale
Tél. 03 89 47 71 17

PAYSAGES DU RIED
68320 MUNTZENHEIM
Port. 06 08 64 76 95



HUSSER Valentin
Coaching professionnel

46 rue Principale
Tél. 03 89 47 47 32
valentin-consultant.com

Menuiserie Aluminium et PVC
sur mesure
DEVIS - ETUDE - PLANS - POSE

Alu Métal Concept

5, RUE DU CORDIER
68320 MUNTZENHEIM

TÉL/ FAX : 03 89 47 79 58
courriel: christ68.fr@wanadoo.fr



LA POSTE
Service courrier, banque

12 rue de Colmar
Tél. 03 89 49 16 00

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi
7h30 - 12h15
13h30 - 19h
le samedi
8h - 12h

Garage FUCHS s.à r.l.

Voitures neuves et occasions • Atelier
Mécanique • Lavage • Carrosserie • Peinture
Équipement sport • Station service ELF

32 route de Colmar • 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 47 40 06 • Fax 03 89 47 76 69



NUSSBAUMER Daniel
Vente d'olives

1 rue des Blés
Tél. 03 89 49 14 20

NO PAYS DES JARDINS
Richard
Feuerbach
PAYSAGISTE

- CREATION
- DALLAGE
- PAVAGE
- BASSIN
- GAZON
- TAILLE
- PLANTATION

23, Rue Principale - 68320 Muntzenheim Tél/Fax: 03 89 49 11 73



WAGNER Jean-Daniel
Apiculteur

1 route d'Arzenheim
Tél. 03 89 47 42 08

L'ATELIER DU GRANIT
ERIC BOLLENBACH

cuisines - salles de bain - plans
de travail - créations diverses

6 rue principale
68320 MUNTZENHEIM
Tel : 06.80.08.89.57
latelierdugranit@wanadoo.fr
www.latelier-du-granit.fr/



MCD INFO
Informatique, éditeur de logiciels

21 rue des Serruriers
Tél. 03 89 27 15 53

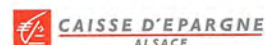
Self fraises
HUSSER Lily
*Vente de fraises et de
jus de fraises*

36 rue Principale
Tél. 06 74 44 03 00



**LAVAGE DE CHÂTEAU
D'EAU à Volgelsheim
(siège)**
Lavage automobile

2 chemin de la Krutenau
Tél. 06 70 74 17 58



Agence de Muntzenheim
7 rue Principale
Tél. 0820 32 01 05

AM AUTOMOBILES
MUNTZENHEIM

10 ANS
2004-2014

06 80 30 85 07
amauto68320@gmail.com



...pour nous rendre la vie plus agréable

Les relations de voisinage peuvent être plus agréables en acceptant quelques mesures de bon sens.

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend

Utilisez les appareils de bricolage ou de jardinage bruyants, en tenant compte de l'arrêté municipal qui en fixe les horaires et en pensant aux personnes qui aiment se lever tard, se coucher tôt ou déjeuner dans le calme !

En cas de réjouissance occasionnelle risquant d'entraîner du bruit, pensez à prévenir les voisins.



Bien vivre avec les animaux

Votre chien est sans doute le plus gentil et le plus inoffensif des toutous, mais il peut faire peur à d'autres personnes et se montrer agressif à l'occasion. Pensez donc à le promener en laisse, ne le laissez pas divaguer, et encore moins salir les trottoirs. En cas d'aboiements intempestifs toute la journée, faites le nécessaire pour lui faire adopter une autre attitude – des comportementalistes canins peuvent vous conseiller.

Odeurs et effluves

Les feux de déchets végétaux ne sont agréables ni pour la planète, ni pour le voisinage ! La déchetterie récupère les déchets verts. Les odeurs de barbecue annoncent les beaux jours et les soirées festives ; souvent alléchantes, elles ne sont pas de nature à gêner les voisins. Les petits désagréments sont supportables occasionnellement.



Pour un village propre et agréable

Les trottoirs : malgré le passage de la balayeuse, il est parfois nécessaire de nettoyer les trottoirs devant votre propriété s'ils sont encombrés de feuilles mortes ou détritiques, ou enneigés en hiver. Il est aussi important de dégager les avaloirs (dans lesquels il est interdit de déverser des produits toxiques).

Les bennes de tri sélectif sont prévues à cet effet (papiers, verres, bouteilles en plastique), et non pour déposer à cet emplacement des sacs poubelle, dommageables aussi bien pour l'esthétique que pour l'hygiène.



Circulation des piétons et des voitures

Les automobilistes font preuve d'esprit civique en s'arrêtant aux passages protégés pour laisser passer les piétons. La sécurité à laquelle tout le monde semble tenir en sera accrue.

Les voitures ont des emplacements réservés pour stationner. Il peut arriver que des automobilistes l'oublient..., mais est-il bien nécessaire d'injurier ces conducteurs étourdis ?



Piste cyclable

Rappelons que la piste cyclable est une zone verte, destinée aux cyclistes, mais également aux promeneurs. Elle est assez large pour que la cohabitation s'y passe en bons termes !



Plantations mitoyennes

Des règles précises fixent les distances des plantations d'arbres et d'arbustes entre deux propriétés. A chacun de les respecter.



L'adhésion à ces quelques règles de bon sens favorisera le bien-être de tous et améliorera la qualité de vie dans le village. Mieux vivre ensemble, c'est facile si on prend la peine de discuter avec son voisin en cas de litige, les conflits se résolvent facilement à l'amiable si on sait faire preuve de tolérance et de courtoisie.

Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS..... 18 ou 112
GENDARMERIE 17 ou 03 89 71 61 01
S.A.M.U 15
BRIGADE VERTE..... 03 89 74 84 04

SOINS

CABINET DENTAIRE 03 89 47 78 14
Dr. WIDMER
CABINET MEDICAL 03 89 47 40 78
Drs.WEY/MATTMULLER/BOUCHÉ

CABINET MEDICAL..... 03 89 47 70 93
Dr. DEROUSSENT

CABINET DE REEDUCATION 03 89 49 14 60
M. OBRECHT

INFIRMIERE LIBERALE 06 59 32 52 39
Mme MARANTIER

PHARMACIE PFEFFER 03 89 47 40 17

SAGE-FEMME Mme JEANDON..... 06 85 92 02 27

AMBULANCES

HORBOURG-WIHR..... 03 89 24 47 44
KUNHEIM..... 03 89 47 79 00

SOCIAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION 03 89 47 40 76
SOCIALE..... ccas@muntzenheim.alsace
ASSISTANTE SOCIALE..... 03 89 30 67 40
POLE GERONTOLOGIQUE 03 89 21 74 94
APA SOUTIEN A DOMICILE..... 03 89 32 78 78
MISSION LOCALE JEUNES..... 03 89 21 72 20

CORRESPONDANTS DE PRESSE

L'ALSACE 03 69 28 63 68
Robert FURDERER..... robert.furderer68@free.fr

SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE 03 89 47 40 76
Maire mairie@muntzenheim.alsace
Marie-Odile WALDVOGEL secretariat@muntzenheim.alsace
Aurélie GEBHARD accueilmairie@muntzenheim.alsace
COLMAR AGGLOMERATION..... 03 69 99 55 55
Relais Assistantes Maternelles 03 89 78 63 84
ALERTE METEO 0 821 00 00 68
TRESORERIE..... 03 89 47 40 20
DECHETTERIE 03 89 47 45 83

SERVICES DIVERS

EDF DEPANNAGES..... 09 72 67 50 68
EDF SERVICE CLIENT 0 810 320 965
GAZ VIALIS DEPANNAGES 0 800 00 68 00
EAU POTABLE..... 06 79 92 74 62
EAUX USEES 03 89 22 94 50

SALLE COMMUNALE

SALLE DES FETES..... 03 89 49 12 63

ECOLES

DIRECTEUR DE L'ECOLE 03 89 49 11 40
SECTION MATERNELLE 03 89 49 11 40
SECTION PRIMAIRE 03 89 47 45 65
PERISCOLAIRE..... 03 89 47 72 64

CULTES

PRESBYTERE PROTESTANT 03 89 47 40 94
PRESBYTERE CATHOLIQUE..... 03 89 47 41 26
PRESBYTERE METHODISTE..... 03 89 23 81 19

D.N.A. 06 80 68 45 67
Huguette ROTHER huguette.rother@orange.fr



DECLARATION PREALABLE

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagements de faible importance.

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants :

- ⇒ Travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface au plancher.
- ⇒ Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.
- ⇒ Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.
- ⇒ Edification d'une clôture

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à compter de la date de dépôt de la demande.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Il est notamment obligatoire pour la réalisation des travaux suivants :

- ⇒ Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m².
- ⇒ Modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

En cas d'agrandissement d'une construction existante, il faudra prendre en compte la surface totale du bâtiment après travaux. Par exemple, dans le cadre de l'extension d'une maison d'habitation de 120 m², si la surface totale après travaux dépasse les 170 m², le recours à l'architecte sera obligatoire.

Le délai d'instruction est généralement de deux mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes. Ce délai court à compter de la date de dépôt de la demande.

Déchetterie

Horaires d'hiver	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Horaires d'été	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	de 14h à 16h45	Lundi	de 14h à 18h45
Mercredi	de 14h à 16h45	Mercredi	de 14h à 18h45
Vendredi	de 14h à 16h45	Vendredi	de 14h à 16h45
Samedi	de 8h à 12h et de 14h à 16h45	Samedi	de 8h à 12h et de 14h à 16h45

Carte Nationale d'Identité

Pour effectuer une première demande, un renouvellement ou un remplacement de CNI, les pièces à fournir sont les suivantes :

PERSONNES MAJEURES :

⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA vert)

⇒ **2 photos d'identité identiques 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prises de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)

⇒ **Justificatif de domicile au nom du demandeur, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)

ou attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + titre d'identité au nom de l'hébergeant

⇒ **Ancienne CNI** et, le cas échéant, la déclaration de perte ou de vol

⇒ **Timbre fiscal de 25 €** (en cas de perte ou vol)

⇒ **Copie intégrale de l'acte de naissance** (en cas de première demande)

Les personnes majeures doivent se présenter en personne en mairie pour la signature et la prise de l'empreinte.

Durée de validité : 15 ans.

PERSONNES MINEURES :

⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA jaune)

⇒ **2 photos d'identité identiques 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prises de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)

⇒ **Justificatif de domicile au nom du représentant légal, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)

⇒ **Copie de la CNI du représentant légal**

⇒ **Ancienne CNI**, et, le cas échéant la déclaration de perte ou de vol

⇒ **Timbre fiscal de 25€** (en cas de perte ou vol)

⇒ **Copie intégrale de l'acte de naissance** (en cas de première demande)

⇒ **En cas de divorce des parents** : l'original du jugement définitif de divorce

Les mineurs doivent se présenter en mairie accompagnés du représentant légal. Le relevé d'empreinte est obligatoire à partir de l'âge de 13 ans.

Durée de validité : 10 ans.



Passeport biométrique

L'instruction des dossiers de demande de passeport biométrique se fait à la mairie d'Andolsheim sur rendez-vous uniquement.

Mairie Andolsheim : 03 89 71 40 08.

Pour effectuer une première demande, un renouvellement ou un remplacement, les pièces à fournir sont les suivantes :

PERSONNES MAJEURES :

⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA vert)

⇒ **1 photo d'identité 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prise de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)

⇒ **justificatif de domicile au nom du demandeur, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)

ou attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + titre d'identité au nom de l'hébergeant

⇒ **Timbre fiscal de 86,00 €**

⇒ **Carte d'identité sécurisée** (*plastifiée bleue*)

⇒ **Ancien passeport** en cas de renouvellement

Durée de validité : 10 ans.

PERSONNES MINEURES :

⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA jaune)

⇒ **1 photo d'identité 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prise de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)

⇒ **Justificatif de domicile au nom du représentant légal, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*). En cas de garde alternée, il faut justifier les 2 adresses

⇒ **Carte d'identité sécurisée de l'enfant**

⇒ **Carte d'identité sécurisée des 2 parents**

⇒ **Copie intégrale de l'acte de naissance, datant de moins de 3 mois** (si l'intéressé n'a pas de carte d'identité)

⇒ **Timbre fiscal de 42,00 €** (15 ans et plus)

⇒ **Timbre fiscal de 17,00 €** (moins de 15 ans)

⇒ **Ancien passeport**, en cas de renouvellement

⇒ **En cas de divorce des parents** : l'original du jugement définitif de divorce

Durée de validité : 5 ans.

Timbre fiscal : disponible à la Trésorerie, dans un tabac/presse ou à la Cité Administrative)

Si vous souhaitez bouger, vous amuser ou vous changer les idées, rejoignez nous...

ASSOCIATION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS DE MUNTZENHEIM ET ENVIRONS

Président : **M. Jean-Marie HAUMESSER**, 19 rue de Colmar 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 47 45 95

◆ section gymnastique :

Mme Clotilde LEIMBACHER, 9 rue du Niederfeld 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 09 61 02 34 04

◆ section informatique :

M. Thierry WALTER, 14 rue du Lieutenant Dobler 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 47 46 20

◆ section couture :

Mme Ginette OBERLIN, 8 rue des Blés 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 49 11 19

◆ section LES CANAILLES :

Mme Karin KEMPF, 32 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM
Tél. 03 89 47 71 88

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : **Mme Nicole OSSWALD**, 1 rue des Sureaux 68320 WICKERSCHWIHR - Tél. 03 89 47 44 32

FOOTBALL REUNI JEBSHEIM-MUNTZENHEIM

Président : **M. Bertrand ROSER**, 14 rue Vauban 68000 COLMAR - Tél. 06 07 19 88 82

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DU RIED BRUN (tennis de table)

Président : **M. Yves LUDWIG**, 4 rue de la Blind 68320 FORTSCHWIHR - Tél. 06 84 56 06 92

ASSOCIATION SPORTIVE / ZEHALOÏFER (marche)

Président : **M. Michel SCHMUCK**, 19 rue des Charmes 68320 MUNTZENHEIM - Tél. 03 89 47 73 36

ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE

Président : **M. Richard FEUERBACH**, 23 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM
Contact trésorier : henri.lucie@hotmail.fr

ASSOCIATIONS REUNIES

Présidente : **Mme Christelle LEHRY**, 33 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM - Tél. 06 30 96 51 21

SOCIETE DE MUSIQUE HARMONIE + ECOLE DE MUSIQUE

Présidente : **Mme Martine MEYER**, 2 route de Colmar 68320 HOLTZWIHR - Tél. 03 89 47 42 38

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Présidente : **Mme Irmgarde MOLLIERE**, 33 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM - Tél. 03 89 47 76 55

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : **M. Gérard MEYER**, 1 rue des Laboureurs 68320 MUNTZENHEIM - Tél. 03 89 49 15 75

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : **M. François BLUM**, 1 rue du Rhin 68320 MUNTZENHEIM - Tél. 03 89 47 47 70

BODY KARATE

Président : **M. Cédric CRAUZAZ**, 64 A rue des Vosges 68320 BISCHWIHR
Responsable : **Mme Cécile TOULOUSE** Tel. 06 48 35 06 84

Sortir à Muntzenheim

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Manifestations</i>
09/01/2016	ERB	Concert "Les Gadjö Michto", organisé par l'A.C.S.L.M.E.
15/01/2016	SF	Don du sang
16/01/2016	SF	Loto organisé par les Associations Réunies de Muntzenheim
17/01/2015		Crémation de sapins / Associations réunies de Muntzenheim
26/01/2016	ERB	Spectacle d'improvisation "Le Watch d'impro" par la Compagnie du Théâtre de l'Oignon
29/01/2016	SF	Réunion publique de la Municipalité
30/01/2016	ERB	Concert par Art Scène et Chansons
31/01/2016	SF	Fête des Seniors
06/02/2016	ERB	Théâtre par le Théâtre Alsacien de Colmar
12/02/2016	ERB	Spectacle Jeune Public "Gérard Dalton : l'école en pain d'épices"
13/02/2016	SF	Loto organisé par le FRJM
20 et 21/02/2016	SF	Week-end récréatif / Amicale des Sapeurs Pompiers de Muntzenheim
20/02/2016	ERB	Spectacle Comédiens du Ried
20/02/2016	ERB	Carnaval du Relais d'Assistants Maternelles
26/02/2016	ERB	Théâtre "Andrée Boulais marketing manager, 55 ans et quelques heures" par la Compagnie El Paso
28/02/2016	SF	Exposition des Talents Cachés organisée par l'ACSLME
05/03/2016	ERB	Concert
05 et 06/03	SF	Bourse aux vêtements organisée par les Canailles
12/03/2016	ERB	Concert par la Concordia de Jepsheim
12/03/2016	SF	Loto organisé par le Kiwanis Club Colmar
17/03/2016	ERB	Nuit de la Poésie
19/03/2016	SF	Loto organisé par les Associations Réunies de Muntzenheim
19 et 20/03/2016	ERB	Spectacle de Jean-Marie ARRUS
22/03/2016	ERB	Spectacle "Le Cabaret DAC" par la Compagnie Facteurs Communs
26/03/2016	ERB	Concert organisé par l'EMHM
02 et 03/04/2016	ERB	Concert de la Chorale d'Oberhergheim
09/04/2016	SF	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Holtzwihr
15/04/2016	SF	Don du sang
15/04/2016	ERB	Spectacle pour jeune public "Bambou à bout" par la Compagnie Tête allant Vers...
16, 17 et 18/04/2016	ERB	Cirque
19/04/2016	ERB	Concert par la Paroisse de Muntzenheim
26/04/2016	ERB	Théâtre "L'île au trésor" par la Compagnie La Mesnie H
30/04/2016	ERB	Festival de musique par l'Union Départementale Musique 68
08/05/2016	SF	Marche populaire organisée par l'A.S.M. Zehaloifer
14/05/2016	ERB	Concert Argentovaria
20, 21 et 22/05/2016	ERB	La revue Scoute 2016 organisée par la classe 49 de Colmar & environs
24/05/2016	ERB	Spectacle "Mademoiselle Julie" par la Comédie Vagabonde
28 et 29/05/2016	ERB	Concert par la Chorale Européenne
31/05/2016	ERB	Spectacle d'humour "J'adore toujours ma femme" par Yves Pujol
05/06/2016	ERB	Pique-nique du Relais d'Assistants Maternelles
17/06/2016	ERB	Fête de la musique par l'EMHM
25/06/2016	ERB	Gala de danse
26/06/2016		Fête du gâteau à la carotte
03 et 04/09	SF	Bourse aux vêtements organisée par les Canailles
16/09/2016	ERB	Ouverture de la saison culturelle 2016/2017 de l'Espace Ried Brun
25/09/2016	ERB	Concert groupe Vocal La Croche Cœur
25/09/2016		Marché aux puces organisé par les Associations Réunies de Muntzenheim
30/09/2016	SF	Don du sang
15 et 16/10/2016	ERB	Concert par Art Scène et Chansons
22/10/2016	ERB	Concert de la chorale Double Croche
19/11/2016	ERB	Concert par l'EMHM
26/11/2016	ERB	Théâtre par le Théâtre Alsacien de Colmar
27/11/2016	SF	Fête paroissiale organisée par la Paroisse Protestante de Muntzenheim
03/12/2016	SF	Téléthon
09/12/2016	ERB	Projection par l'APPECVH
10/12/2016	ERB	Fête de Noël du Relais d'Assistants Maternelles

Ces indications sont données sous réserves de modifications décidées par les organisateurs. Merci de consulter la presse locale

SF = Salles des fêtes

ERB = Espace Ried Brun